

DEPARTEMENT
des
YVELINES
ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

N°22/106
MAIRIE de MAISONS-LAFFITTE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

**BUDGET VILLE – EXERCICE 2022 – DECISION
MODIFICATIVE N°2 (7)**

Date de convocation :
6 décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 35

Présents : 30

Représentés : 4

Votants : 34

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre, à 19 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur MYARD, Maire.

PRÉSENTS : Jacques MYARD, Maire,

Brigitte BOIRON, Véronique BERTRAN DE BALANDA (sortie points n°7 et 8), Philippe BOUVIER, Sandrine COUTARD, Serge GODAERT, Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT, Claude KOPELIANSKIS, Béatrice VIVIEN (sortie points n° 16 et 17), Franck LELIEVRE, Arthur DEHAENE, Marie-Odile COLATRELLA, Marie-Alice BELS, Charles-Philippe MOURGUES, Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON, Monique LAHEURTE, Marie-Sophie DE PONTAUD.

Janick GEHIN, Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE, Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT, Nicolas LJUBENOVIC, Amélie THEROND KERAUDREN, Jean-Claude GIROT.

ABSENTS EXCUSÉS :

Anne VUAILLE, Magali NICOLLE, Anne BAILLY, Patrice COSTE.

DELEGATIONS :

Par application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont déclaré par lettre, déléguer leur droit de vote :

Anne VUAILLE à Marie-Liesse SALIN

Magali NICOLLE à Claude KOPELIANSKIS

Anne BAILLY à Yann QUENOT

Patrice COSTE à Jacques MYARD.

SECRETARE : Sylvie DUFLOT est nommée SECRETAIRE DE LA SEANCE.

Le Conseil municipal,

SUR proposition du Maire et présentation du rapport par Philippe BOUVIER, Maire-adjoint ;

VU la délibération n°22/037 en date du 4 avril 2022 portant sur le vote du Budget Primitif pour 2022 ;

VU la délibération n°22/095 en date du 26 septembre 2022 portant Décision Modificative n°1 ;

CONSIDERANT qu'au regard de l'exécution du Budget, il y a lieu de procéder à des réajustements de crédits ;

VU la Commission Finances, Optimisation Financière, Administration Générale, Personnel, Sécurité et Communication en date du 7 décembre 2022 ;

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité des suffrages exprimés,

Pour : 26, Jacques MYARD, Brigitte BOIRON, Philippe BOUVIER, Sandrine COUTARD, Serge GODAERT, Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT, Claude KOPELIANSKIS, Béatrice VIVIEN, Franck LELIEVRE, Anne VUAILLE (pouvoir), Arthur DEHAENE, Marie-Odile COLATRELLA, Marie-Alice BELS, Charles-Philippe MOURGUES, Magali NICOLLE (pouvoir), Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON, Monique LAHEURTE, Anne BAILLY (pouvoir), Patrice COSTE (pouvoir), Marie-Sophie DE PONTAUD, Jean-Claude GIROT, Nicolas LJUBENOVIC.

Contre : 7, Janick GEHIN, Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE, Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT.

Abstention : 1, Amélie THEROND KERAUDREN.

- **D'APPORTER** au Budget Primitif 2022 les modifications ci-après :

- **En fonctionnement** :

Imputation	Libellé	Montant
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	100 000 €
6745	Subventions aux personnes de droit privé	100 000 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	- 100 000 €
	Total	- €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	Total	- €

- **En investissement :**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 23	Immobilisations en cours	- 100 000 €
2313	Constructions	- 100 000 €
	Total	- 100 000 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	- 100 000 €
	Total	- 100 000 €

Le Maire de la Commune de Maisons-Laffitte certifie que la présente délibération a été adoptée par le Conseil municipal le 12 décembre 2022 et publiée le 16 décembre 2022.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
078-217803584-20221212-22-106-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022